

COMPTE-RENDU DU CA DU 6 AVRIL 2010

Ouverture du CA à 17h35 (quorum atteint : 15 membres présents)

- ✓ Adoption du PV du CA du 8 février 2010 (unanimité)
- ✓ Adoption de l'ordre du jour modifié (unanimité).

- ✓ **adoption du compte financier sans réserves : pour à l'unanimité (15)**
affectation des résultats comme présentés : pour à l'unanimité (15)

- ✓ **DBM pour information:**
reliquats de crédits LOLF de l'exercice 2009.

- ✓ **Participation de l'équipe minimex filles au Championnat de France UNSS à Noisy-le-Grand du 4 au 7 mai 2010 :**
 - acceptation du principe du séjour : pour à l'unanimité (17)
 - dons de deux associations (AS et FSE) : pour à l'unanimité (17)
 - prélèvement sur les fonds de réserve de 390€ : pour à l'unanimité (17)
 - participation des familles (70€) : pour à l'unanimité (17)

- ✓ **Bilan CESC.**

- ✓ **Convention quadripartite sur l'utilisation des locaux du collège dans le cadre du Championnat de France « jeunes » de roller acrobatique les 12 et 13 juin 2010 à Arzac: autorisation signature (unanimité).**

- ✓ **Acceptation de biens immobiliers**
 - **le CA accepte le don des tableaux à l'unanimité (13).**

- ✓ **Informations diverses :**
 - Moyens DGH 2010-2011 :
La dotation définitive est de 563 heures-poste et de 51,5 HSA. La modification porte sur 3 BMP demandées : 9h en SVT, 12h en histoire et géographie, 11h en mathématiques. L'IA accorde bien 9h en SVT, mais seulement 10h en histoire et géographie et 9h en mathématiques (transfert de 4 hp en hsa).

 - Séances piscines non-nageurs :
Les séances ont commencé pour 26 élèves.

 - Résultats des autres équipes de l'AS :
Les équipes de hand ball dominant au niveau du district mais ont plus de difficultés au niveau départemental, le niveau étant élevé ; le badminton a de bons résultats et l'athlétisme débute.

 - Calendrier de la fin de l'année scolaire :
Les journées du 5 mai et du 28 juin 2010 ne seront pas banalisées suite au refus de Mr l'Inspecteur d'Académie.

Le début des conseils de classes du 3^o trimestre sera certainement le 11 juin 2010.

Le collège Panchon est centre d'écrit et de correction pour le DNB, il reste ouvert aux élèves jusqu'au lundi 28 juin 2010 inclus.

Durant les vacances scolaires d'été, le collège sera ouvert au public jusqu'au 09 juillet et à partir du 26 août 2010. La rentrée scolaire est fixée au 2 septembre pour les élèves.

Enfin, pour l'année scolaire 2010-2011, le vendredi 03 juin 2011 (Ascension) est remplacé par le mercredi 03 novembre 2010 par décision de Monsieur le Recteur.

○ Débit Internet collège :

Une nouvelle formule du contrat qui lie le collège à France Telecom prend effet le 05 mai 2010, elle comprend Internet et le téléphone avec un débit de 2 Mega ; elle devrait permettre une connexion plus rapide à Internet (x 4) et des économies sur la facture téléphone.

○ Alerte sms absences :

Mr Verfaillie (CPE) fait un premier bilan de cette procédure en cas d'absence d'un élève non signalée par la famille.

○ Préparation DNB 2010 :

Le dispositif proposé se met en place. Quelques professeurs ont mis en place une aide effective aux élèves de 3^o en difficultés dans les trois disciplines d'écrit du DNB, par petits groupes. Mais il est difficile de trouver des créneaux horaires.

○ Document Unique (sur les risques professionnels) et Plan de Prévention et de Mise en Sécurité - PPMS - :

La direction de l'établissement a décidé de faire appel à une société extérieure (Société Prévalys de Léognan) pour effectuer ce diagnostic. Le coût de cette expertise s'élève à plus de 2100€, la somme sera prise sur le reliquat de la dotation spéciale de maintenance. Cette expertise devant ensuite servir de base de travail et devra être actualisée régulièrement.

○ Travaux :

Certains travaux viennent d'être votés par le Conseil Général : peintures, dalles de plafond, luminaires du rez-de-chaussée (été 2010)

Un lanterneau de désenfumage aux cuisines doit être changé.

Concernant l'ascenseur, Mr le Principal fait part d'un courrier du conseil Général qui indique que le collège Panchon n'est pas prioritaire.

Pas de nouvelle concernant le ralentisseur devant le collège.

○ Autres informations :

Le collège accueille un stagiaire en cuisine du 7 au 25 juin 2010.

Mr le Principal rappelle que les téléphones portables doivent être éteints dans l'enceinte du collège, en ce moment certains élèves semblent l'avoir oublié. Une information doit être faite en leur direction rapidement.

✓ **Questions diverses :**

- *Les règles de sécurité sont-elles rappelées au personnel de l'établissement, une procédure est-elle prévue en cas de problème ?*

La règle est de prévenir le SAMU, après un temps d'observation et de réflexion. Les professeurs d'EPS sont effectivement formés aux gestes de premiers secours.

- *A la cantine, un problème de choix semble se poser selon le moment où l'élève passe.*

Les classes passent à des horaires différents dans la semaine, et si le choix est limité un jour, il est plus large le lendemain.

- *A propos de TELESCOL, certains parents regrettent que des enseignants ne répondent pas à leurs messages.*

TELESCOL sert avant tout à rentrer les notes le plus régulièrement possible pour que les parents aient un suivi précis des résultats de leur enfant. La messagerie est un plus, mais les enseignants ne sont pas obligés de répondre, l'outil principal de communication entre les familles et les professeurs restant le carnet de liaison.

- *A propos de l'exclusion d'un élève qui avait introduit une arme (pistolet de défense) dans le collège, une information a-t-elle été faite aux élèves ?*

Non dans le cas présent (valeur de l'exemple ?, « publicité » ?) mais le plus souvent les sanctions sont affichées, de manière anonyme bien sûr.

- *Le foyer est-il réouvert après la dégradations volontaire il y a quelques semaines?*

Oui.

- *Les toilettes extérieures seraient sales et présence de fumeurs, donc se pose le problème de la surveillance.*

Les toilettes sont nettoyées 2 fois par jour, mais dernièrement elles ne l'ont été qu'une seule fois à cause d'un manque temporaire de personnel ; elles sont difficiles à surveiller en permanence. Une nouvelle sensibilisation des élèves à ces problèmes est à envisager. Au 1^{er} étage, il y a des toilettes intérieures ouvertes aux élèves.

Les enseignants demandent pourquoi les personnels de service ne sont pas remplacés.

Les emplois aidés ne sont pas remplacés en cas d'absence par le Conseil Général et que le délai de carence pour un titulaire est de un mois pour les personnels d'entretien.

Séance close à 20h35.

P. ROQUEJOFFRE